

**Compte rendu
du comité exécutif de l'AGESSS pour la région Chaudière-Appalaches
Rencontre avec la DRHCAJ**

Le 17 février 2017, 13 h 30 à 15 h30, salle Beauce, centre administratif, Ste-Marie

PRÉSENCES

Légende : Présent Absent

<input type="checkbox"/> M ^{me} Sabrina Chevanel	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Nathalie Proulx - Secrétaire	<input checked="" type="checkbox"/> M. Philip Audet – Représentant des retraités
<input checked="" type="checkbox"/> M. Harold Gilbert	<input type="checkbox"/> M. Claude Rousseau	<input type="checkbox"/> M ^{me} Josée Plamondon
<input checked="" type="checkbox"/> M. Jacques Guay - Trésorier	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Nathalie Chatigny	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Rita Thériault
<input checked="" type="checkbox"/> M. André Jean – Vice président	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Nancy Roy	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} France Audet - Présidente
<input type="checkbox"/> M ^{me} Nadine Perron		
INVITÉ(E)S : <input type="checkbox"/> M ^{me} Marie Michèle Fontaine	<input checked="" type="checkbox"/> M. Daniel Paré, PDG	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Cindy Gendron RH	<input checked="" type="checkbox"/> M ^{me} Émilie Gagnon, RH	<input type="checkbox"/>

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI/ RESPONSABLE
	1.	M ^{me} France Audet souhaite la bienvenue aux invités et aux membres du comité.	
	2.	Adoption du projet d'ordre du jour, vérification du droit de présence et du quorum Vérification du droit de présence et du quorum. La convocation de la réunion ayant été faite conformément à l'article 4.4.5 des statuts et le quorum étant atteint, la réunion est déclarée régulièrement constituée. L'ordre du jour est adopté sur proposition unanime considérant les ajouts. 4.1 Obligation lors des vacances. Si aucun coordo pour offrir la couverture lors des vacances, un gestionnaire doit rester 16 heures pour couvrir à taux simple. 4.2 Lors de rémunération du temps de repas, on doit être présent. Non rémunéré sur certains sites. 10.1 Développement des compétences des cadres 10.2 Programme de reconnaissance	

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI/ RESPONSABLE
		<p>10.3 Heure de réunion</p> <p>10.4 Diagnostic des cadres</p> <p>10.5 Rejoindre cadre intermédiaire</p>	
	3.	Adoption du compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2016	
	4.	<p>Coordonnateurs d'activités</p> <p>Première chose à régulariser, certains ont un titre d'emploi syndiqué et d'autres ont un emploi cadre. On veut régulariser pour que tous soient cadres. Horaire de 7 h par jour au lieu de 7 h 25 par jour. Ils seront avisés par Marie Claude Guimont. Ils n'ont pas encore reçu leur lettre.</p> <p>La relève pour les postes de coordonnateurs d'activités est difficile parce que les conditions sont moins attrayantes.</p> <p>Ils vont regarder dans les maisons d'enseignement si des professeurs seraient intéressés à être formés et venir travailler durant la période estivale comme coordonnateur.</p> <p>Ils vont aussi regarder pour harmoniser et offrir l'équité pour le temps supplémentaire, les banques de temps pour les coordonnateurs cliniques, car à géométrie variable pour différents sites.</p> <p>4.1 Les membres de l'exécutif demandent si lors des vacances des coordonnateurs d'activités il y a un plan de mesure de relève.</p> <p>Si on ne trouve personne, est-ce qu'ils peuvent obliger un gestionnaire à aller faire de la coordo. M^{me} Gendron dit n'avoir jamais vu cela arriver. Propose de faire le tour pour voir s'il y a des volontaires.</p> <p>M^{me} Gendron nous dit qu'elle va vérifier si un plan d'action est fait pour cette situation, si cela a déjà été regardé.</p> <p>4.2 En Beauce, les heures de repas étaient payées à taux régulier et pas ailleurs. Intention de le régulariser. M^{me} Gendron va nous envoyer le suivi de cette réponse.</p>	<p>M^{me} Cindy Gendron</p> <p>M^{me} Cindy Gendron</p>
	5.	<p>Correspondance : reclassification</p> <p>Les gestionnaires n'ont pas tous reçu la lettre pour la reclassification et on n'a pas d'information pour le calcul.</p>	

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI/ RESPONSABLE
		<p>On mentionne que certains gestionnaires ont fait la demande de vérification de leur échelle salariale et n'ont pas eu de nouvelles. De plus, certains gestionnaires ont eu une coupure drastique sur leur salaire. M^{me} Gendron demande de lui remettre les noms et elle pourra vérifier. M^{me} Nathalie Proulx lui remettra les noms des gestionnaires qui ont dénoncé la situation.</p> <p>Articles 24 et 25 : C'est appliqué dans le système de paie et inscrit dans la lettre pour les gestionnaires à qui cela s'applique</p> <p>On donne l'exemple de la différence entre .1 et .2 Par exemple la classe 15</p> <p>15.1 : Pas visé par équité salariale</p> <p>15.2 : Visé par l'équité salariale</p> <p>Les membres de l'exécutif suggèrent de le mettre dans l'affichage de poste.</p> <p>M^{me} Gendron dit qu'elle nous fera suivre les échelles salariales.</p>	<p>M^{me} Nathalie Proulx</p> <p>M^{me} Cindy Gendron</p>
6.		<p>Équité/ Ancienneté pour les vacances</p> <p>Vacances selon l'ancienneté comme cadre en considérant l'ancienneté des autres sites. La difficulté est avec les systèmes différents de paie. La DRHCAJ s'engage à regarder et à faire le calcul manuellement si jamais il y a un litige.</p> <p>On nous informe qu'un appel d'offres provincial a été déposé pour fusionner la base de données pour cahier de postes et la paie, mais ne pourra être disponible avant la fusion des syndicats.</p>	
7.		<p>Demande du MSSS : Transmission des anciennes politiques locales</p> <p>On nous informe que les anciennes politiques ont été transmises au ministère.</p>	
8.		<p>Tableau synoptique d'absence des cadres</p> <p>M^{me} Gendron nous mentionne qu'elle va vérifier s'il est possible d'extraire des statistiques pour les dernières années.</p>	
9.		<p>Philosophie de gestion</p> <p>Présentation de la philosophie de gestion par M. Daniel Paré, PDG et remise du document.</p>	

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUJIS	SUIVI/ RESPONSABLE
		<p>Le document a été travaillé avec les employés, les syndicats et les gestionnaires. M. Paré demande maintenant une consultation de l'exécutif de l'AGESSS.</p> <p>On parle de : - Développement des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation - Processus et façon de faire <p>Le grand enjeu est la communication.</p> <p>La philosophie est un idéal qu'on se donne, valeur à mettre en place.</p> <p>On mentionne que les gestionnaires ont besoin d'autonomie et que c'est important de la retrouver dans la philosophie et être capable de travailler avec nos équipes.</p> <p>Comme gestionnaire, on s'attend à être évalué sur cette philosophie.</p>	
	10.	<p>Affaires diverses</p> <p>10.1 Développement des compétences des cadres :</p> <p>Programme sur 3 ans en tenant compte de la vision, des valeurs et de la philosophie.</p> <p>On mentionne que les compétences et le profil des cadres peuvent être différents. Il y a environ 15 compétences clés. On va choisir les compétences de base qu'on veut développer.</p> <p>Il y aura un programme d'accueil des cadres et planification des formations.</p> <p>Trois axes pour plan de développement des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{er} axe : Tronc commun</u> Développement d'un langage commun, (RH, cahier des postes, comprendre le budget, base de convention collective, civilité) <ul style="list-style-type: none"> o Budget-outils o Performance, couleur outils de base o Approvisionnement o Accueil des cadres <p>M^{me} France Audet mentionne qu'il serait important d'avoir une fenêtre pour parler de l'Association des</p>	

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI/ RESPONSABLE
		<p>gestionnaires AGESSS afin de se faire connaître.</p> <p><u>2^e axe : Compétences organisationnelles</u></p> <p>Exemples : changement et leadership mobilisateur.</p> <p><u>3^e axe : Modalités multiples</u></p> <p>Exemples : capsule, mentorat, coaching, formation académique, comité de pratique</p> <p>Le titre de ce projet « leader inspiré et inspirant en Chaudière Appalaches ».</p> <p>On nous mentionne qu'ils viendront nous présenter les outils lors d'une autre rencontre.</p> <p>Pour les nouveaux gestionnaires, un volume « Réussir son intégration en 90 jours » sera remis, ainsi qu'un signet aide-mémoire. Le volume sera autographié par son supérieur.</p> <p>10.2 Reconnaissance</p> <p>Ils ont mandaté M^{me} Renée Côté, groupe de consultation pour faire un sondage au sujet de la reconnaissance et faire un atelier de travail. On nous présentera un programme de reconnaissance.</p> <p>10.3 Heure de réunion</p> <p>Les membres de l'exécutif mentionnent qu'on désire respecter l'horaire des rencontres de 13 h 30 à 15 h.</p> <p>10.4 Diagnostic des cadres</p> <p>Compilation faite par une firme externe. Présentation fin février et le diagnostic nous sera présenté lors de la prochaine rencontre des gestionnaires. On nous mentionne que les grandes lignes plutôt positives comme résultat. On nous mentionne que la logistique et la DPJ ont eu un score élevé. La DPJ, aucune structure changée dans la fusion.</p> <p>Les problèmes qui sont ressortis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Problème de communication ○ Capacité à prioriser car plusieurs projets ○ Manque de soutien 	

DUREE/ HEURE	POINT	SUJETS ET SUIVIS	SUIVI/ RESPONSABLE
	11.	Date de la prochaine rencontre : 5 mai 2017	
	12.	Clôture de la réunion	

*Légende – Objectif : **Dé** : Décision **O** : Orientation **I** : Information **Di** : Discussion

*Par Nathalie Proulx, secrétaire
Le 20 avril 2017*